

Compte rendu du Séminaire de lancement du SCoT du 19 septembre 2017

Propos introductifs : Monsieur Régis BANQUET, Président
Monsieur Didier CARBONNEL, Vice –Président délégué à
l'aménagement de l'espace
Monsieur Laurent BOGUE, Directeur Général Adjoint du Pôle
Aménagement Durable du territoire

I. **Éléments du discours introductif de Monsieur Régis BANQUET, Président de Carcassonne Agglo**

Après sa création, ses agrandissements successifs et l'adoption de son projet de territoire (Mon 2020), l'Agglo rentre dans une nouvelle étape déterminante de son histoire : la révision du SCoT. Il s'agit d'une démarche longue qui nous mènera jusqu'à l'adoption du SCoT en 2020.

a- **Le SCoT, un projet majeur qui construira notre demain**

Ce SCoT sera **un document majeur** de notre collectivité, il nous engage pour les 25 prochaines années.

Il n'est pas qu'une obligation législative qui fixe des banales règles d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il est une **Chance pour le territoire** car il permet de déterminer l'ensemble des orientations que nous voulons pour notre Agglo, **véritables choix politiques** en terme de : mobilité, équipement public, habitat, ressource en eau, attractivité économique... **En clair, de construire un territoire durable et responsable**

Par une analyse fine de l'organisation de l'Agglo, **une définition collective** de nos attentes et une **adhésion partagée** à la vision d'avenir que l'on donne au territoire, nous devrions arriver à donner les orientations les plus pertinentes et dessiner le meilleur avenir pour notre territoire.

Convaincu de l'utilité de la révision de ce Scot, je souhaite que vous me **rejoignez dans cette démarche**, des plus dubitatifs au convaincus, des passionnés d'urbanisme aux plus réticents, des habitants du rural aux habitants de l'urbain, c'est **collectivement que nous réussirons l'écriture** de ce document.

Le SCoT me tient à cœur car il traite de maillage du territoire, d'équilibre, d'aménagement durable, d'égalité entre les habitants ; en clair de : **Solidarité Territoriale**, qui est le leitmotiv de nos politiques publiques depuis notre création et le **fondement de l'intercommunalité**.

Le SCoT va nous demander clairement de nous positionner sur un vrai projet politique qui deviendra ensuite notre guide pour les années à venir.

Collectivement, nous allons réfléchir à la façon dont notre territoire va participer à la **transition énergétique et écologique**. Réchauffement climatique, diminution des ressources naturelles, alimentation, qualité de l'air, maladie, catastrophe naturelle... Ces sujets incontournables, nouveaux, transparaîtront dans l'ensemble des orientations.

Ce SCOT va nous aider également à **affirmer une identité** de territoire dans le paysage de la nouvelle Grande **Région Occitanie**. Nous allons pouvoir réfléchir à notre fonction de centralité dans le cadre de ce nouvel espace créé. Nos enjeux et nos ambitions s'articulent en effet avec les espaces métropolitains et la Collectivité Région.

Nous allons devoir **anticiper les changements démographiques** et penser l'accueil de nouvelles populations. Derrière la gestion de la démographie se pose la question des équipements publics et de leur capacité d'accueil, la construction de logements. Nous nous interrogerons aussi sur les enjeux de la mixité sociale à travers les logements sociaux, ainsi que sur la consommation des espaces agricoles.

Nous allons pouvoir **repenser l'étalement urbain** et nous questionner sur la façon dont on transforme et sacrifie même parfois nos cadres de vie. Nous parlerons de densification et chercherons à définir le bon équilibre entre préservation des paysages et constructions humaines.

Nous explorerons de nouvelles pistes, pensant la **préservation de nos terres agricoles** et leur fonction, défendant le manger local et le manger mieux, pouvant même rêver à une autosuffisance alimentaire du territoire. Si nous parlons d'agriculture, nous traiterons obligatoirement de la ressource en eau, de sa préservation et de l'irrigation si importante de nos terres.

Nous défendrons **l'avenir des communes rurales** qui composent pour partie notre territoire, nous questionnerons leurs fonctions, nous chercherons des stratégies pour **redynamiser leurs centres bourgs** et nous parlerons de la question de la mobilité qui est incontournable dans nos villages.

La mobilité, nous la penserons entre nos villages, mais aussi en milieu urbain, peut-être par un meilleur réseau, du transport à la demande ou du covoiturage ? Nous aborderons l'avenir des réseaux ferrés (PEM) et penserons les déplacements doux sur des distances plus courtes aussi. Quoi qu'il arrive, nous penserons à la façon de lutter contre le réchauffement climatique et à la meilleure alternative au tout voiture, si chère pour nos portefeuilles et notre planète, mais pourtant aujourd'hui si indispensable.

Il faudra également aborder la mobilité virtuelle, l'arrivée de la fibre va ouvrir de nouvelles perspectives, de nouveaux usages comme la e-santé. La révolution numérique est là. Demain, nous devons réfléchir à tous ces changements, et construire un smart territoire.

Nous pourrions nous questionner sur **l'aménagement commercial** de notre territoire. Nous avons besoin de ces lieux de vie qui répondent à une envie de nos habitants d'accéder à des services. Mais aujourd'hui, nous ne pouvons pas nier les remarques de nos concitoyens qui nous renvoient que l'image de ces zones commerciales mettent à mal nos entrées de ville et desservent la vitalité économique de nos centres-bourgs. Nous devons faire preuve de **courage** pour dire stop à l'extension des zones commerciales et peut-être aller jusqu'à un moratoire.

Concernant les **Energies renouvelables**, nous devons porter une réflexion sur leur installation, leur localisation et surtout leur rapport au territoire. Devenir un Territoire à Energie Positive (TEPCV) oui, tendre vers une autosuffisance énergétique, oui, mais pas à n'importe quel prix. Il faut avoir le débat des retombées économiques sur le territoire, à la fois pour les collectivités mais aussi pour les citoyens.

La liste n'est pas exhaustive mais à travers ces thématiques on voit la richesse des débats que nous allons avoir. Je crois au besoin de présenter ainsi les enjeux du SCoT car c'est ainsi qu'on s'emparera collectivement du sujet et qu'on **amènera dans notre démarche les acteurs locaux et les habitants**.

b- L'écoute, une démarche indispensable pour réussir ce projet

Il est **de plus en plus difficile d'impliquer les habitants** dans les politiques publiques. Cette révision peut être une occasion de les rattraper.

Nous devons avoir la volonté de **montrer que les habitants** peuvent donner leur avis, agir sur les décisions et être écoutés. Les actions de concertation seront pensées pour ouvrir au plus grand nombre, utilisation du numérique, action novatrice et forte envie de sortir de la classique « réunion publique dans un gymnase » même si il y en aura aussi.

La **concertation est un item indispensable** pour la réussite de la révision du SCoT. On ne peut pas obtenir une stratégie optimale si la population n'a pas été écoutée.

Le SCoT incarne l'ambition de construire un document pour un territoire, avec et pour ses habitants.

En tant qu'élu local, on a parfois l'impression d'être gestionnaire plutôt que décisionnaire subissant les décisions de l'état, des gouvernements successifs, parfois même de l'Europe ou des collectivités voisines.

Ce Scot va **permettre à tous les élus de donner leur avis**, leur vision et de construire une stratégie territoriale pour l'avenir, qui incarne ce qui nous pousse chaque jour à nous engager dans la vie publique du territoire : la volonté d'agir pour les habitants et pour nos communes. Les élus locaux ont toute leur légitimité pour donner leur avis. Je souhaite des débats sans tabou et je compte sur les élus pour participer à cette démarche de pédagogie.

Pour conclure je fais *le vœu que nous parvenions à construire un projet de territoire visionnaire et durable.*

Rêvons et construisons sans barrière financière, imaginons, on sera assez vite confrontés au réel.

Pour conduire ces *travaux je vous laisse entre les mains du Bureau d'Etude Cittanova et de Didier CARBONNEL qui est le Vice-Président qui va suivre ce dossier, avec toute ma confiance.*

II. Rappels méthodologiques de la démarche d'élaboration du SCoT

Présentation de Pierre ALBERT, BE Cittanova (diaporama en pièce-jointe)

C'est quoi un SCoT ? A quoi ça sert ? Qui sont les acteurs ? Quelles sont les grandes étapes ? Quel calendrier ? Les études existantes et en réalisation

Echanges avec la salle :

M. Pech, Maire d'Arquettes-en-Val : considère la démarche SCoT comme une aubaine, à condition qu'elle permette de définir une juste répartition entre l'urbain, le rural, et l' « hyper-rural » (communes de moins de 150 habitants, qui ne doivent pas être à l'écart de la réflexion). La ruralité a des caractéristiques qu'il convient de prendre en compte. Autres thématiques importantes : le paysage, l'équilibre écologique, la protection de l'eau, l'accès aux services... Il souhaite un SCoT sensé qui n'urbanise pas à outrances. Les différentes communes du territoire ne pourront pas prétendre aux mêmes fonctions et ne pourront pas se développer de manière similaire.

M. Carbonnel, Vice –Président délégué à l'aménagement de l'espace : indique que le SCoT ne va imposer de vision unitaire. Chacun doit pouvoir vivre son territoire dans les meilleures conditions en tenant compte des spécificités de chacun.

M. Ramoneda, Maire de Palaja, ajoute comme enjeu la santé, et la problématique d'implantation des médecins.

Pierre Albert, Cittanova, indique que le bureau d'études est là pour accompagner les élus dans l'écriture d'un projet politique de tous les territoires. Les différentes strates de communes seront considérées. Il n'est pas question d'avoir une vision depuis la ville centre sur les villages et inversement.

M. Calvet, Maire de Leuc, souhaite revenir sur le SCoT de 2012. Il aimerait qu'un bilan des effets du SCoT puisse être réalisé, car il a l'impression, au niveau de sa commune, que le bilan du SCoT est neutre.

M. Carbonnel, Vice –Président délégué à l'aménagement de l'espace : indique que le premier SCoT a très peu vécu et que les documents d'urbanisme locaux n'ont pas forcément été mis en compatibilité.

Mme Chesa, Adjointe à l'Urbanisme de la ville de Carcassonne, explique que lors de la révision du PLU de la ville, aboutie en début d'année, il a fallu assurer la compatibilité avec le SCoT de 2012, ce qui est loin d'être neutre. Si le SCoT ne peut pas être une addition des PLU, il faudra être attentif sur sa mise en œuvre. Le passage devant la CDPENAF (Commission départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) est un autre écueil dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme.

Mme Rivel, Vice-Présidente de Carcassonne Agglo indique qu'il lui semble important au niveau du diagnostic de comprendre pourquoi la commune de Carcassonne perd des habitants au profit des communes de 1^{ère} et de la 2^{ème} couronnes. De plus il lui semble important d'avoir une vision prospective sur l'accueil d'une population âgée et d'en analyser les conséquences. Le territoire doit-il se contenter de voir sa population vieillir ou veut-il accueillir des populations actives ? Cela pose également la question de notre positionnement au sein de la Région Occitanie et plus précisément par rapport à la métropole Toulousaine (et aux villes intermédiaires entre Toulouse et Carcassonne). Veut-on faire des villes dortoirs qui accueilleraient des populations qui travailleraient sur les métropoles ?

III. Retour sur le SCoT Tour du 6 juillet 2017

Présentation de Pascale CECCONELLO, Directrice de la Planification, l'urbanisme, l'Habitat et le Plan Climat.

Une journée de terrain, à la découverte des paysages (présentation en pièce jointe)

IV. Premiers éléments saillants du diagnostic (présentation en pièce jointe)

Présentation de Pierre ALBERT, BE Cittanova

Un territoire d'articulations en devenir dans un contexte de nouvelle Région

Un territoire riche de ses contrastes physiques, climatiques, biologiques

Une répartition de la population inégale et en recomposition

Des centralités en souffrance

Une façon de « faire la ville » à repenser

Un besoin pour le développement économique difficile à cerner

Un environnement qui pèse de plus en plus sur le développement du territoire

Une lente convergence vers la mobilité durable

Echanges avec la salle :

M. Rappeneau, Maire de Douzens, Vice-Président de Carcassonne Agglo, fait référence au pôle métropolitain : il est important pour le territoire de bien se positionner par rapport à la métropole, mais aussi à Castelnaudary. Sur la question de la revitalisation des centres anciens et centre-villes, il propose de ne pas réfléchir seulement par rapport à la question commerciale, mais également en termes de lieux culturels, dont l'implantation au cœur des centres peut permettre une dynamisation. Ce type de revitalisation plus axé sur la culture pourrait être plus attractif pour les actifs et les classes moyennes.

M. CARBONNEL, Vice –Président délégué à l'aménagement de l'espace : réitère les propos du Président de Carcassonne Agglo en indiquant que la parole de tous les élus doit être entendue et notamment les alertes sur certaines pratiques faciles mais nuisibles pour notre territoire.

M. Pech, Maire d'Arquettes en Val, souhaite intervenir sur les problèmes de pollution liés aux assainissements non collectifs. Le SPANC doit être conforté dans son action, pour limiter l'impact sur les milieux.

M. Calvet, Maire de Leuc, revient sur la notion de centralité du territoire au cœur de la région. Etre au centre ne signifie pas qu'il n'y a pas besoin d'une action volontariste... Sinon, d'autres territoires en profiteront... Sur les centres anciens, il déplore les réhabilitations en infraction aux servitudes patrimoniales, sur lesquelles les Maires ont peu de prises en raison de la lourdeur des procédures.

Sur la question du positionnement par rapport à Toulouse en termes d'accueil de population, Pierre Albert du BE Cittanova, nous alerte sur le fait que Toulouse construise sa 3^{ème} ligne de métro et que pour la rentabiliser la métropole compte construire du logement. Il lui semble

important de bien identifier les stratégies de développement des territoires voisins pour se positionner de façon efficace.

Bernadette Sire, élue de Lespinassiere, exprime l'intérêt que représente l'économie forestière pour l'ensemble du territoire de l'Agglo. La préservation de la forêt est essentielle, tant en termes de ressource économique, de préservation des paysages, mais aussi de préservation de la ressource en eau.

Mme Rivel, Vice-Présidente de Carcassonne Agglo, signale que la faiblesse des niveaux de revenus de la population de l'agglo conforte l'importance de soutenir la rénovation énergétique du bâti ancien, au cœur des centres anciens. Il est nécessaire d'initier une réflexion sur l'accueil de population, et d'éviter la prolifération de lotissements déconnectés de tout. Les silhouettes de nos villages doivent pouvoir être préservés par le SCoT, dans le cadre d'une relation entre bâti et nature à repenser. Il semble également nécessaire de penser l'autosuffisance alimentaire du territoire, qui peut être le corollaire de l'autosuffisance énergétique.

Une autre élue intervient sur le positionnement de Carcassonne, qui ne doit pas uniquement être pensé sur l'axe Toulouse/ Montpellier, mais aussi en tant que carrefour au sein de la région (liens vers le Tarn, vers la Haute vallée).